

## ASSEMBLÉE NATIONALE

GARANTIR L'ACCÈS À L'ARGENT LIQUIDE DANS TOUS LES TERRITOIRES - (N° 2202)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

présenté par

Mme Buffet, M. Pierre Cazeneuve, M. Dirx, M. Ferracci, M. Kasbarian, M. Labaronne,  
Mme Lebec, M. Maillard, M. Masségolia, M. Metzdorf, M. Midy, M. Rodwell et M. Sitzenstuhl

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.